

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la

COMMISSION SUR L'EAU, L'ENVIRONNEMENT, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES GRANDS PARCS

Le mercredi 27 novembre 2019, à 19 h Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Valérie Patreau, présidente

Conseillère d'arrondissement, Outremont

M. Francesco Miele, vice-président

Conseiller de la ville, Saint-Laurent

Mme Maria Tutino, vice-présidente

Mairesse, Ville de Baie-D'Urfé

Mme Josefina Blanco

Conseillère d'arrondissement, Le Plateau-Mont-Royal

Mme Lisa Christensen

Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Mme Catherine Clément-Talbot

Conseillère de la ville, Pierrefonds-Roxboro

M. Gilles Déziel

Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

Mme Fanny Magini

Conseillère d'arrondissement, Outremont

M. Jérôme Normand

Conseiller de la ville, Ahuntsic-Cartierville

Commissaires absent(e)s:

M. Philippe Roy

Maire, Ville de Mont-Royal

Mme Maeva Vilain

Conseillère d'arrondissement, Le Plateau-Mont-Royal

Aussi présent(e)s :

M. Roger Lachance, directeur, Service de l'environnement

M. Arnaud Budka, directeur, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'onvironnement

Mme Paula Urra, chef de division, Collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

M. Frédéric Saint-Mleux, chef de section, Planification et développement gestion des matières résiduelles, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

Mme Sylvie Mayer, conseillère en planification, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

Mme Suzy Peate, coordonnatrice exécutive – Planification du territoire métropolitain, Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Mme Céline Remili, conseillère en recherche – Environnement, Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Le quorum est atteint.

Assistance: 29 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Valérie Patreau, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 03 et souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle pour le lancement de la consultation publique sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 (PDGMR) de l'agglomération montréalaise, intitulé *Montréal, objectif zéro déchet*. Elle salue les personnes qui suivent la séance grâce à la webdiffusion, puis les membres de la Commission se présentent.

La présidente présente les personnes-ressources de la Ville de Montréal qui ont rédigé le projet de Plan directeur et qui procéderont à la présentation de ce dernier. Elle souligne également la présence dans la salle de représentantes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

La présidente poursuit en décrivant le mandat reçu par la Commission, qui a mené à la présente consultation publique. Elle rappelle que ce Plan directeur vise à faire de Montréal une métropole zéro déchet d'ici 2030. Elle précise que toute municipalité régionale a l'obligation d'adopter un tel plan en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et indique que dans la région métropolitaine, c'est la CMM qui est responsable de définir le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR), dont la version actuelle est en vigueur depuis 2015.

Dans l'objectif de proposer une solution globale aux crises périodiques qui affectent l'industrie du recyclage et de refléter l'augmentation des préoccupations citoyennes concernant l'environnement, ce Plan métropolitain a tout récemment, comme la présidente le souligne, fait l'objet d'un projet de modification soumis à une consultation publique. Elle ajoute que le présent projet de Plan directeur vise à permettre à l'agglomération de Montréal de prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan métropolitain sur son territoire, et donc d'être cohérente avec les grandes orientations retenues à l'échelle régionale.

La présidente invite les citoyennes et citoyens à enrichir la réflexion des commissaires et à donner leur avis au sujet des actions proposées dans ce projet de Plan directeur, de manière à ce que l'agglomération de Montréal puisse adopter, au printemps prochain, une version finale du Plan directeur, qui permettra de relever les nombreux défis qui se posent dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.

La présidente explique les différentes étapes de la consultation publique et les façons d'y participer. Elle rappelle les moyens de communication déployés pour promouvoir la participation citoyenne à cette consultation publique. Elle précise que les documents qui seront présentés ce soir ont été mis à la disposition de la population dans l'ensemble des bureaux Accès Montréal, des mairies des villes liées, des bureaux d'arrondissement, ainsi qu'en ligne, sur le site web des commissions permanentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente mentionne que deux présentations sont prévues ce soir ; l'une du PMGMR par la CMM, puis celle du projet de PDGMR par le Service de l'environnement de la Ville de Montréal.

Sur une proposition de Mme Josefina Blanco, appuyée par le vice-président, M. Francesco Miele, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. *Montréal, objectif zéro déchet* – projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025 : présentation du dossier

La présidente cède la parole à M. Roger Lachance, directeur du Service de l'environnement, pour un bref mot d'introduction.

3.1 MISE EN CONTEXTE - LE PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : UNE GESTION RESPONSABLE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

La présidente remercie M. Lachance et invite ensuite Mmes Céline Remili et Suzy Peate, représentantes de la CMM, à procéder à la présentation du PMGMR, comme en font foi le document de présentation et les bandes vidéos déposés sur le site des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.gc.ca/zerodechet.

3.2 Le PDGMR 2020-2025 de l'AGGLOMÉRATION MONTRÉALAISE : STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION

La présidente remercie Mmes Remili et Peate et cède maintenant la parole à M. Arnaud Budka, directeur de la gestion des matières résiduelles à la Ville de Montréal, lequel procède à la présentation du PDGMR, comme en font foi les documents de présentation de la <u>stratégie</u> et du <u>plan d'action</u> *Montréal*, *objectif zéro déchet*, ainsi que les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes à l'adresse <u>ville.montreal.gc.ca/zerodechet</u>.

Mme Patreau remercie M. Budka, puis invite le public à s'inscrire à la période de questions et d'interventions au cours de la pause de 10 minutes.

4. Période de questions et d'interventions du public

La présidente rappelle le fonctionnement de la période de questions. Elle invite les personnes inscrites à poser leurs questions ou à formuler leurs commentaires à tour de rôle.

Mme Coralie Deny, Conseil régional de l'environnement de Montréal Mentionne que les délais pour prendre connaissance de la documentation de consultation sont trop serrés pour avoir le temps de faire une analyse approfondie et des propositions utiles / Mentionne que les objectifs du projet de Plan directeur sont intéressants / Ajoute que les infrastructures de la Ville en cours de construction ne permettront d'assurer le traitement que de 60 % des matières organiques issues du milieu résidentiel / Souligne que le calendrier proposé dans le document de consultation fait état de la planification de ces infrastructures seulement jusqu'à 2022 / Souligne qu'il faudrait entamer une réflexion dès maintenant pour s'assurer d'avoir les infrastructures nécessaires pour atteindre l'objectif d'en traiter 100 % d'ici 2030 / Mentionne qu'il lui semble important d'intensifier la participation des industries, commerces et institutions (ICI) dans la gestion des matières organiques pour atteindre les objectifs fixés pour 2030.

Mme Susan Hawker, Coalition des amis de l'environnement de Baie-d'Urfé Mentionne que les sacs de plastique ont été bannis par la Ville de Baie-d'Urfé / Ajoute que les bouteilles d'eau en plastique doivent être bannies également / Souligne les problèmes liés au recyclage et la nécessité de revoir les processus des municipalités / Propose que les bocaux en verre remplacent les contenants en plastique à l'épicerie et qu'il y ait des tailles de contenants normalisées et des dépôts prévus pour en faciliter leur recyclage / Demande s'il est envisageable que la Ville bannisse l'utilisation des sacs de plastique à l'échelle de l'agglomération ainsi que les bouteilles d'eau à usage unique.

M. Karel Ménard, Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Appuie la demande du Conseil régional de l'environnement de reporter la date de dépôt des mémoires pour la présente consultation publique / Fait mention du lieu d'enfouissement technique qui fermera dans 10 ans à Terrebonne / Souligne qu'il pourrait être opportun d'établir un tel lieu sur le territoire montréalais pour limiter le kilométrage parcouru par les déchets / Ajoute qu'advenant qu'un tel scénario ne soit pas possible, la Ville pourrait à tout le moins prévoir un site pour les déchets ultimes (ni recyclables, ni revalorisables) / Souligne que l'exportation de déchets montréalais à l'extérieur de son territoire créerait une iniquité interrégionale et des quantités importantes d'émissions de gaz à effet de serre / Demande à la Ville une réflexion sur les lieux d'enfouissement pour les déchets ultimes sur le territoire montréalais.

M. Reda Kabbaj, citoyen

Demande si une étude de faisabilité a été faite par la Ville pour choisir la meilleure technologie pour traiter les matières résiduelles / Souligne que le site d'enfouissement de Terrebonne fermera d'ici 10 ans / Demande si la Ville aura suffisamment de temps pour implanter une solution de remplacement / Demande si la CMM a la capacité de tracer la provenance des matières recyclées et des déchets afin qu'ils soient traités sur leur territoire d'origine et non exportés vers des pays du tiers-monde.

M. Charles-David Mathieu-Poulin,

TC Transcontinental Se dit content d'entendre les commentaires en faveur de l'économie circulaire / Évoque la fermeture récente des marchés à certains types de déchets, les problèmes liés au recyclage de certains types de plastiques et les nouvelles technologies en cours de développement pour mieux les revaloriser / Demande des clarifications sur ce que la Ville considère être un plastique non valorisé à court et à long terme, en fonction des différents projets en cours de réalisation / Mentionne qu'il ne faudrait pas bannir en définitive certaines matières dont la revalorisation pourrait devenir, à terme, rentable et s'inscrire dans une économie circulaire.

Mme Katia Forgues, Sustainable Youth Canada - Montréal

Appuie l'initiative d'implanter le compostage dans toutes les écoles / Demande si un volet d'éducation est également planifié afin de s'assurer que les personnes et les élèves gèrent leurs déchets efficacement / Souligne que la capacité de traitement des centres de compostage et de biométhanisation est moindre que la quantité de déchets organiques produits à Montréal / Demande comment la Ville parviendra à atteindre ses cibles avec la capacité de traitement actuelle de ses centres de compostage et de biométhanisation.

Mme Éloïse Carré, citoyenne

Souligne que les hôpitaux sont de grands producteurs de déchets / Demande si ces derniers sont inclus dans le projet de Plan directeur de la Ville pour mieux y gérer les déchets produits.

M. Éric Saint-Arnaud, Renaissance

Mentionne que le PMGMR propose de revoir les rôles et responsabilités des organismes pour allonger la liste des produits assujettis à la responsabilité élargie des producteurs / Demande ce que cela signifie concrètement / Mentionne que pour l'électronique, l'industrie ne favorise pas la réutilisation, mais se concentre davantage sur le démantèlement et le recyclage / Mentionne que l'allongement de la liste pourrait affecter l'économie sociale et circulaire actuellement associée à la réutilisation des produits électroniques et éloigner la Ville du réemploi de ces produits / Souligne la lourdeur de la réglementation municipale en lien avec les boîtes de dons / Mentionne qu'améliorer et assouplir la réglementation municipale à cet égard permettrait de détourner le textile et les autres produits collectés dans les centres de dons du cycle du recyclage ou de l'enfouissement, dont les coûts incombent à la Ville / Indique que la réglementation de la Ville permet actuellement aux organismes à but non lucratif (OBNL) d'accéder aux écocentres / Mentionne qu'en réalité les écocentres leur font payer pour les déchets dont ils doivent disposer et qui se sont retrouvés dans les boîtes de dons / Précise que cela affecte les revenus des OBNL et fait fi de la mission sociale des organismes / Propose de bonifier la réglementation municipale afin de soutenir davantage les OBNL et leur mission sociale, notamment en leur facilitant l'accès aux écocentres.

Mme Agathe Mertz, GRAME (Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement)

Demande si le Plan directeur prévoit un volet d'éducation pour les citoyens et citoyennes / Mentionne que l'utilisation du bac pour matières organiques varie d'un territoire à l'autre (parfois obligatoire, parfois sur une base volontaire) / Demande s'il y a une volonté d'uniformiser la réglementation et de rendre l'utilisation de ce bac obligatoire sur tout le territoire / Salue l'initiative de tenir des projets pilotes de compostage dans les édifices de neuf logements et plus / Indique que plusieurs citoyens et citoyennes habitant dans des édifices de neuf logements et plus souhaitent composter, mais que les infrastructures ne s'y prêtent pas / Demande s'il est possible d'aménager un lieu pour que les personnes qui souhaitent composter puissent y déposer leurs résidus organiques / Demande quels critères sont utilisés pour déterminer la taille des bacs qui sont distribués à la population.

M. Nicolas Chevalier, citoyen

Mentionne que la fermeture des marchés de l'Asie à nos déchets n'est pas problématique, qu'il est dans l'ordre des choses que nos déchets restent chez nous et que l'on doit apprendre à les gérer adéquatement / Demande si la Ville conduit des études environnementales systématiques pour les différents débouchés et les différents matériaux recyclés, et ce, afin d'identifier les meilleurs processus à mettre en place en matière de recyclage / Mentionne qu'en plus d'améliorer les processus des centres de tri, des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens et citoyennes doivent être menées pour s'assurer que les déchets ultimes n'y aboutissent pas.

Mme Marie Legivre, Jour de la Terre

Demande si le transport des matières résiduelles sera bonifié afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre qui en découlent / Mentionne que le volet de sensibilisation décrit dans le projet de Plan directeur implique les commissions scolaires / Demande quel sera le partenaire alternatif impliqué dans la démarche advenant que les commissions scolaires soient abolies / Demande s'il est prévu d'harmoniser les informations et les consignes données au public concernant le recyclage / Mentionne que de donner des informations contradictoires au public est susceptible de miner leur confiance à l'égard de l'efficacité des processus de recyclage et d'affecter leur participation à ces derniers / Demande s'il est envisagé de récupérer et de recycler le styromousse, comme cela est fait dans la ville de Sherbrooke.

Mme Aurore Courtieux-Boinot, La Vague – Cafés et restaurants pour l'environnement	Indique que les commerçants se posent des questions sur le devenir des matières, notamment pour les matières envoyées chez les opérateurs de marché (<i>traders</i>) / Demande si la Ville prévoit des mesures de traçabilité sur les matières recyclées et si ces mesures figureront dans les contrats entre la Ville et les centres de tri / Demande s'il y aura des indicateurs de performance pour les centres de tri afin de redonner confiance aux commerçants dans le système de recyclage.
M. Benoit Labbé, Les Amis de la montagne	Mentionne qu'il n'y a aucune infrastructure permanente de récupération ou de gestion des matières organiques dans le parc du Mont-Royal / Demande comment seront priorisés les sites visés par les mesures pour accroître le recyclage hors foyer.
M. Nataël Bureau , citoyen	Rappelle les objectifs de réduction du gaspillage alimentaire prévus au projet de Plan directeur / Mentionne que les OBNL dédiés à la redistribution des invendus alimentaires sont déjà débordés / Demande quelles sont les mesures concrètes qui seront mises de l'avant pour gérer les invendus alimentaires et atteindre les objectifs fixés pour 2025.
M. Cameron Stiff, citoyen	Mentionne qu'il n'y a aucune référence à l'agriculture dans le projet de Plan directeur / Mentionne que le compost produit par la Ville doit être de bonne qualité pour pouvoir être utilisé en agriculture / Demande si la qualité du compost produit est prise en considération dans ce projet de Plan directeur / Demande si la Ville fait le lien avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour assurer la qualité du compost produit dans ses centres / Demande si des études seront faites sur l'utilisation du compost à partir des déchets alimentaires dans les sols urbains et ruraux ou encore pour les sols contaminés.

5. Période de questions et de commentaires des commissaires

La présidente invite les commissaires à tour de rôle à poser leurs questions et faire leurs commentaires.

Mme Josefina Blanco	Demande des précisions sur les mesures concrètes associées au volet du PDGMR qui prévoit l'étude de la dimension de l'écofiscalité dans la gestion des matières résiduelles.
M. Jérôme Normand	Demande des précisions sur les mesures qui seront prévues pour détourner de l'enfouissement les matières organiques générées par les grandes industries.
Mme Maria Tutino	Mentionne que les villes liées ont du succès en matière de recyclage et de gestion des matières organiques / Souligne qu'elles rencontrent cependant des difficultés avec la gestion des matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et accusent un retard comparativement à la Ville de Montréal à cet égard / Demande les raisons qui expliquent cet écart et s'il existe des solutions que les villes liées pourraient importer pour améliorer leur bilan / Souligne qu'il pourrait être utile de tenir des séances à l'extérieur de l'hôtel de ville pour faciliter la participation des citoyens et citoyennes des villes liées.
M. Gilles Déziel	Demande des précisions sur les écocentres expérimentaux en lien avec la gestion des styromousses.

6. Levée de l'assemblée

Avant de lever la séance, la présidente remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour poser des questions ou formuler un commentaire, ainsi que ses collègues commissaires pour leur participation. Elle remercie les équipes en place pour leur soutien technique et rappelle que les documents de consultation présentés aujourd'hui sont disponibles en ligne sur la page dédiée à la consultation à l'adresse ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présidente rappelle également que les citoyens et citoyennes auront jusqu'au 4 décembre pour s'inscrire en vue de prendre la parole à une séance d'audition des mémoires et jusqu'au vendredi 20 décembre pour soumettre une opinion par écrit, sous toute réserve de modifications suivant la demande officielle de report formulée aujourd'hui, qui a été prise en délibéré par la Commission. La présidente invite toutes les personnes intéressées par le dossier à s'informer des développements qui pourraient s'ensuivre en consultant régulièrement la page web dédiée à la consultation.

La séance est levée à 21 h 33, sur une proposition de Mme Josefina Blanco appuyée par M. Gilles Déziel.

DÉPOSÉ LE 24 AOÛT 2023

Valérie Patreau Présidente Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

Julie Demers, pour Myriam Laforce Secrétaires recherchistes